

## DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Plan Air Climat Energie Territorial (PACET)

### Révision du plan climat territorial 2015-2021 : déclaration d'intention.

Monsieur Didier BYKOFF

Rappelle aux membres du Conseil que, le 30 septembre 2020, le conseil communautaire a approuvé par délibération le lancement de la révision de son plan air climat énergie territorial (PACET) 2015-2021 en réaffirmant son engagement dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et en définissant les grandes orientations du projet.

Conformément à l'article L121-18 du code de l'environnement, cette délibération doit être complétée d'une déclaration d'intention reprise à l'annexe ci-jointe.

Vu l'avis de la commission en date du 11 février 2021.

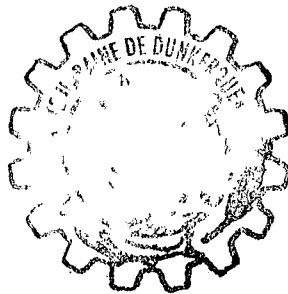
Le Conseil de Communauté, après avoir entendu ce qui précède, et après en avoir délibéré,

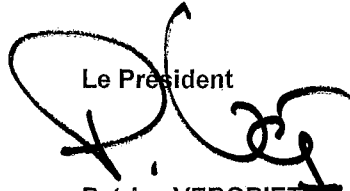
DÉCIDE de lancer la révision du PACET 2015-2021 selon les modalités et orientations définies dans la délibération du 30 septembre 2020 et dans la déclaration d'intention ;

DÉCIDE d'en informer les autorités compétentes (préfecture, conseil régional . ), partenaires territoriaux et les habitants ;

DÉCIDE de publier la présente délibération et la déclaration d'intention annexée à celle-ci.

Fait et délibéré à Dunkerque, le . 0 1 AVR 2021



Le Président  
  
Patrice VERGRIETE